



Conditions de vente

Une portée de chatons passe 3 mois ou plus à la maison. Chaque chaton a le temps de développer sa personnalité, de s'attacher aux membres de la famille (humain ou animaux) et surtout de se familiariser avec les bruits du quotidien.

Nos chatons sont socialisés depuis leur naissance, puisqu'ils vivent avec nous. Ils sont en contact avec d'autres animaux.

Ils sont manipulés tous les jours et nous portons une attention toute particulière à leur épanouissement notamment, grâce aux jeux, câlins et une atmosphère chaleureuse.

Les chatons sont pesés chaque jour, ce qui favorise le contact physique et permet de suivre la bonne évolution de chacun.

La vente d'un chaton ne se fera pas avant ses 3 mois. En effet, donner un chaton avant représente un risque car l'éducation de la mère n'est pas terminée.

Pour le bien-être des chatons il est indispensable de laisser passer ce délai afin de favoriser une meilleure adaptation dans leur nouvelle maison.

Ce sont des chatons éveillés que vous adopterez.

Conditions de réservation

Dès sa naissance un chaton peut faire l'objet d'une option ou d'une réservation.

Option

Elle est gratuite le temps de confirmer son coup de cœur. Elle a une durée limitée de 5 jours non reconductible bien évidemment. Elle n'engage en rien c'est un accord moral et tacite entre nous et le futur propriétaire.

Attention: Un chaton ayant fait l'objet d'une option ne veut pas dire qu'il ne soit plus disponible.....ne perdez pas de temps pour réserver le chaton !

Réservation

Elle est matérialisée par un contrat de réservation signé par les deux parties en double exemplaire et donne lieu à un acompte d'un tiers du prix de vente. Ce contrat nous engage avec le futur propriétaire à la vente du chaton.

En cas de désistement du futur propriétaire suite à la signature du contrat, l'acompte ne sera pas remboursé.

Prix de vente

Nous consulter.

Ventes et départ du chaton

Le chaton comme ses parents est suivi par notre vétérinaire.

Il quitte la chatterie muni d'un certificat de bonne santé et d'un carnet de santé.

Le chaton est vacciné et vermifugé. Vaccins (Typhus, Coryza, Chlamydie et Leucose) ainsi que la rage pour les chatons qui partent pour l'étranger.

Il est ainsi parfaitement immunisé lors du départ de la maison.

Il sera identifié à l'aide d'une puce électronique.

Dans le cas d'un paiement en plusieurs fois, il restera parmi nous jusqu'au solde de tout compte.

La date de son départ chez vous sera indiqué sur le contrat de réservation sous réserve que vous respectiez vos engagements.

Lors de son départ, n'oubliez pas de venir avec une caisse de transport afin de garantir votre sécurité ainsi que la sienne sur le trajet du retour.

Le chaton partira avec

Identification I-CAD

Pédigrée LOOF

Carnet de vaccination et son passeport

Certificat de bonne santé

1 fiche conseil + Fiche descriptif du chartreux

1 sac de croquettes

Nos chats possèdent un pedigree et nous demandons le même document pour les chatons.